



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DE MAZAO/ONGD TENUE A LUBUMBASHI  
PROVINCE DU KATANGA (RDC)**

L'an deux mille seize, le dixième jour du mois de février, s'est tenue à l'ancien siège de MAZAO/ONGD sis 21b, Avenue NDJAMENA, Commune de Lubumbashi, Province du Katanga en République Démocratique du Congo, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association susnommée en présence de tous les membres effectifs suivant les prescrits de son Statuts ;

**Etaient présents :**

1. Monsieur Luca Sebastian URBANO (Fondateur) ;
2. Madame Chiara Maria TROTTO (Cofondatrice).
3. MASIYA Guillaume
4. KALILO Andre
5. YAMADA Yasunari
6. KANYINDA Vital
7. IBRAHIM Mohamed

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour (pour un débat harmonieux devant aboutir à des résolutions concrètes) :

1. Election du Président et autres charges
2. Le changement du siège social de MAZAO/ONGD ;
3. Approbation du ROI
4. L'adhésion de quatre membres effectifs ;
5. Divers.

Après débats et délibérations, les résolutions suivantes ont été prises :

**1. Première Résolution :**

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire accepte les demandes d'adhésion de Monsieur TARQUINI Tommaso, de Nationalité Italienne, né Rome à le 14 avril 1990 et résident à Rome, Via Bruno Bruni, 64 ; de Monsieur KITWAKABONDO Frederic, de Nationalité Congolaise, né à Mulungwishi, Katanga, DRC, le 10 octobre, 1975 et résident à 176 B Avenue DRA Quartier Dav, Kalemie, Province du Tanganyika en Rep. Dem. Du Congo; de Monsieur MWANA SAM Sefu, de Nationalité Congolaise, né à Kalemie ; le 01 janvier 1987 et résident à 59, av. Moni, Kalemie, Province du Tanganyika en Rep. Dem. Du Congo en qualité de membres effectifs supplémentaires au sein de MAZAO/ONGD ; et les agréé en tant que tels.

Il est demandé aux nouveaux membres ci-dessus de bien pénétrer les Statuts et d'en respecter à la lettre en contribuant efficacement au bon fonctionnement de l'Association.

**2. Deuxième Résolution**

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide le changement du siège social MAZAO/ONGD, qui cessera d'être au n°21b, de l'Avenue NDJAMENA, Commune de Lubumbashi, Province du





Katanga pour être dorénavant à l'Avenue du Quartier Industriel, Commune de Kalemie, nouvelle Province du Tanganyika en République Démocratique du Congo ;

Il est demandé toutes affaires cessantes au Comité de Gestion de MAZAO/ONGD de procéder à l'exécution de la présente résolution en informant tous les membres de l'Association par écrit, tous les tiers ainsi que toutes les autorités politico-administratives de la Commune, de la Province ainsi que Nationales.

### **3. Troisième Résolution:**

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire approuve l'introduction du Règlement d'Ordre Intérieur de MAZAO/ONGD. Tous les membres s'engagent d'en respecter à la lettre en contribuant efficacement au bon fonctionnement de l'Association.

### **4. Quatrième Résolution :**

A l'unanimité des membres présents, l'Assemblée Générale Extraordinaire réélu à la majorité le Président Luca Sebastian URBANO et le autres charges du Comité du Gestion comme il suit :

Chiara Maria TROTTO: Vice-Président

Luca Sebastian URBANO: Trésorier

Chiara Maria TROTTO : Rapporteur

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, vu qu'il n'y a pas des divers, ainsi à l'unanimité des membres présents, la séance a été levée après que tous les participants aient apposés leur signatures au bas du présent procès-verbal.

Fait à Lubumbashi, le 10/02/2016 en trois exemplaires, chacun valant original,

### **LES MEMBRES FONDATEURS**

1. Luca Sebastian URBANO (Président)

2. Chiara Maria TROTTO (Vice-Présidente)

### **LES MEMBRES EFFECTIFS**

MASIYA Guillaume





KALILO Andre

*[Handwritten signature]*

YAMADA Yasunari

*[Handwritten signature]*

KANYINDA Vital

*[Handwritten signature]*

**LE MEMBRE HONORAIRE**

IBRAHIM Mohamed

*[Handwritten signature]*





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DE LA JUSTICE ET DROITS HUMAINS



SECRETARIAT GENERAL A LA JUSTICE  
DIRECTION DE CHANCELLERIE ET GARDE DES SCAUX

ACTE NOTARIE N° 0444/2016

L'an deux mille seize, le 10 jour du mois de juillet

Nous soussignés, LIEMA IMENGA Jean Raphaël, Directeur Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux du Ministère de la Justice et Droits Humains à Kinshasa/Gombe, agissant conformément aux prescrits des articles 10 et 13 de l'ordonnance loi n° 66/344 du 09 juin 1966 relative aux actes notariés, ainsi qu'à l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, certifions sur base des clauses ci-après insérées que **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE MAZAO/ONGD DU 10/02/2016** nous

ont été présentés ce jour, à Kinshasa par  
1. FAREMBA BABO  
2. \_\_\_\_\_

Comparaissant en personne en présence des MAMBWENI THERESE et OMARI ZAKUANI agents de l'Administration centrale, réunissant les conditions exigées par les statuts des agents de carrière des services publics de l'Etat et par la loi en la matière, témoins à ce requis et résidant à Kinshasa;

Lecture du contenu de l'acte susmentionné a été faite par Nous, l'un aux comparants qu'aux  
Témoins \_\_\_\_\_

Le(s) comparant(s) pré-qualifié(s) persiste(nt) et signe(nt) devant témoins et nous que, l'économie du document à authentifier renferme bien l'expression de leur volonté

En foi de quoi, le présent acte vient d'être signé par les Comparants, témoins et nous, et revêtu du sceau de l'Office Notarial du Ministère de la Justice et Droits Humains à Kinshasa/Gombe.

SIGNATURE (S) DE(S) COMPARANT(S)

1. FAREMBA BABO  
2. \_\_\_\_\_

Le Directeur - Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux,

LIEMA IMENGA Jean Raphaël



LIEMA IMENGA Jean Raphaël  
Directeur Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux

SIGNATURE DES TEMOINS

1. MAMBWENI THERESE  
2. OMARI ZAKUANI

Droit Perçu 18.000.000  
Enregistré par Nous soussigné, sous le Numéro 0444 Folio 0446 Volume 10

Le Directeur - Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux,

LIEMA IMENGA Jean Raphaël



LIEMA IMENGA Jean Raphaël  
Directeur Chef des Services de Chancellerie et Garde des Sceaux

C  
H  
A  
N  
C  
E  
L  
L  
E  
R  
I  
E  
&  
G  
A  
R  
D  
E  
S  
C  
E  
A  
U  
X